

Sandri, Maria Giovanna. 2020. *Trattati greci su barbarismo e solecismo: introduzione ed edizione critica* (UALG, 135). Berlin & Boston : De Gruyter. xi + 320 p.

Lionel Dumarty



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hel/738>

DOI : 10.4000/hel.738

ISSN : 1638-1580

Éditeur

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2021

Pagination : 211-215

ISBN : 9791091587143

ISSN : 0750-8069

Référence électronique

Lionel Dumarty, « Sandri, Maria Giovanna. 2020. *Trattati greci su barbarismo e solecismo: introduzione ed edizione critica* », *Histoire Épistémologie Langage* [En ligne], 43-1 | 2021, mis en ligne le 28 octobre 2021, consulté le 29 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/hel/738> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hel.738>

Ce document a été généré automatiquement le 29 octobre 2021.



HEL is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License

Sandri, Maria Giovanna. 2020.
*Trattati greci su barbarismo e
solecismo: introduzione ed edizione
critica*

(UALG, 135). Berlin & Boston : De Gruyter. xi + 320 p.

Lionel Dumarty

RÉFÉRENCE

Sandri, Maria Giovanna. 2020. *Trattati greci su barbarismo e solecismo: introduzione ed edizione critica* (UALG, 135). Berlin & Boston : De Gruyter. xi + 320 p. ISBN : 978-3-11-065908-5.

- 1 L'ouvrage de Maria Giovanna Sandri propose la nouvelle édition critique et la traduction originale de douze traités sur le barbarisme et le solécisme, dans la tradition grammaticale grecque, depuis l'Antiquité tardive jusqu'à la fin de l'époque byzantine. La première section du livre se divise en deux parties : une introduction générale sur l'histoire des principaux concepts en jeu, hellénisme, barbarisme et solécisme (p. 4-49), et une longue notice introductive, qui offre une présentation détaillée de chacun des douze traités (p. 50-213 + *addendum* p. 293-294). La seconde section regroupe les textes et leur traduction (p. 215-291). L'ouvrage se termine par une copieuse bibliographie générale, où sont rassemblés indistinctement éditions, études et catalogues (p. 295-314), et deux index : des manuscrits (p. 315-317) et des passages cités (p. 319-320). Il apparaît clairement que ce livre, qui accorde une place prépondérante à l'édition des textes (un tiers de l'ouvrage est consacré à la recension et à l'analyse des sources, totalisant 88 manuscrits médiévaux), vise surtout à fournir une base textuelle – la plus complète possible – sur la question du barbarisme et du solécisme (P. V). L'introduction générale contient de nombreux repères historiques et des éléments de

synthèse très bien documentés. Pour autant, le texte n'est accompagné d'aucun commentaire, d'aucune note explicative, et lorsqu'il est analysé et discuté, dans l'introduction, ce n'est jamais que dans une perspective ecdotique. L'absence d'index des notions grammaticales confirme cette orientation.

- 2 Dans la première partie de l'introduction générale, Sandri rappelle que l'*hellēnismós* (« *l'uso corretto della lingua greca* ») trouve un ancrage philosophique, montrant que, si l'on peut faire remonter la question de la correction linguistique aux présocratiques, à travers le problème du rapport d'inadéquation entre les mots et les réalités désignées, puis aux sophistes, avec l'apparition de la notion d'*orthoépēia* (« *correttezza linguistica* ») (Pl. *Phaedr.* 267 c 4-6) à propos de la justesse de certains usages homériques (1.1), c'est en contexte rhétorique, chez Aristote puis Théophraste, qu'apparaît pour la première fois, dans un sens technique, le verbe *hellenízein* 'parler le (bon) grec', auquel ces auteurs opposent déjà un autre verbe, *soloikízein* 'faire des erreurs linguistiques' (1.2). La première définition de l'*hellēnismós* (p. 5 : « *un stile infallibile dal punto di vista artistico e privo della sciattezza del linguaggio comune* ») apparaît alors chez les Stoïciens (SVF 24), qui établissent pour la première fois la distinction entre barbarisme et solécisme, les deux principales déviations de l'hellénisme. Lorsque les Alexandrins (Aristophane de Byzance, Aristarque), qui se préoccupent avant tout de philologie, récupèrent le concept d'*hellēnismós*, c'est pour le subordonner à la *dióρθōsis* (« *l'allestimento di un testo corretto* », déterminée par l'analogie (1.3). Avec la diffusion de la *koinè* (grec commun), les théoriciens de la langue, c'est-à-dire les grammairiens – qui ne sont plus seulement des philologues, mais des *tekhnikoi* –, se sont efforcés de définir les critères de la norme linguistique (1.4). Plusieurs témoignages (les plus anciens remontant à Philoxène, II^e siècle av. J.-C.) attestent l'existence de traités *Peri hellēnismōu*, consacrés à la pureté (la correction) de la langue du point de vue morphologique et syntaxique, ainsi que de *Kanónes hellēnismōu*. S'ensuit un exposé très riche et stimulant sur l'apparition du mouvement atticiste à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et de son influence sur la production érudite de nombreux lexiques et ouvrages de grammaire (1.5).
- 3 Dans la seconde partie de l'introduction générale, l'auteur propose une synthèse très complète sur l'histoire du barbarisme et du solécisme (p. 15-49). À l'origine, les deux verbes *barbarízō* et *soloikízō*, dont les premières attestations remontent respectivement à Xénophon et Hérodote (2.2), pouvaient être employés sans distinction de sens (2.3). C'est à partir des Stoïciens, qui définissent le barbarisme et le solécisme comme deux vices contraires à l'hellénisme, que la différenciation devient nette (cf. 1.2, 2.1 et 2.3), le barbarisme désignant une erreur de phono-morphologie, le solécisme une erreur de syntaxe. Cette distinction entre le barbarisme, limité au mot unique (vice de la *léxis*), et le solécisme, concernant la construction de la phrase (vice du *lógos*), est alors clairement ancrée dans l'exégèse grammaticale grecque depuis les traités d'Apollonius Dyscole (e.g. *Synt.* 273, 9-11) jusqu'à la fin de l'époque byzantine (p. 24). Les témoignages rapportés (et traduits) par l'auteur ne permettent pas d'en douter – e.g. Chæroboscus (fin du VIII^e siècle), GG 4.1, 103, 10 sq. : « *Committere barbarismi infatti significa fare errori rispetto a una sola parola (tò hamartánein perì mían léxin) [...]. Committere solécismi invece significa fare errori rispetto alla sintassi e al periodo (tò perì tèn súntaxin kai tèn phrásin hamartánein)...* » Cette distinction traditionnelle n'est pourtant pas reprise dans tous les textes édités dans ce volume (cf. *infra*).
- 4 L'auteur retrace ensuite l'histoire des traités sur le solécisme ou sur le barbarisme jusqu'à l'époque moderne (2.4). Après avoir fait un détour par la tradition latine (2.5),

Sandri mentionne et cite les passages d'autres textes grecs, dans lesquels on relève des définitions de l'hellénisme, du solécisme ou du barbarisme, dont on retrouve de nombreux éléments dans les traités de ce volume : la *Scholia Londinensia* à la *Technè* attribuée à Denys le Thrace (GG 1.3, p. 446, 6-447, 28), l'incipit du *Commentaire aux Canons nominaux de Théodose* de Georges Chæroboscus (GG 4.1, 103, 8-104, 7) et le dernier chapitre (*Peri barbarismou*) du *Peri suntaxeōs* de Grégoire de Corinthe (XI^e-XII^e siècles). Associant ces trois derniers témoins à la liste des traités 1 à 9 de son édition (les traités 10 à 12 étant l'œuvre de compilateurs byzantins qui reprennent et résument des passages des précédents), l'auteur propose ensuite, sous forme de bilan, une confrontation des différentes typologies du barbarisme et du solécisme (2.6) – avant de clore son introduction sur deux questions à la marge du solécisme grammatical : la figure (*skhēma*) et le « solécisme moral » (2.7 et 2.8). Le tableau synoptique p. 38-43 rend clairement compte de l'ensemble des différents types de vices (avec les citations d'auteurs, tableau 2) et des différences ou des communautés de traitements d'un texte à l'autre : on retrouve presque toujours les quatre mêmes causes pour le barbarisme (ajout, omission, changement de lettre et changement de position de la lettre ou de l'accent) et presque les mêmes « *accidenti* » pour le solécisme, qui présente toutefois un classement plus hétérogène (selon la forme, le genre, le nombre, le cas, le temps, la personne, la diathèse et la flexion).

- 5 Les douze textes sont présentés dans la seconde partie de l'introduction. Seuls deux d'entre eux ont pu être attribués à des auteurs : le traité 2 au rhéteur Polybe de Sardes (II^e siècle apr. J.-C.) et le traité 8 à Manuel Moschopoulos, célèbre grammairien byzantin du XIII^e siècle. Plusieurs indices tendent à prouver que le traité 1 (*Peri soloikismou*), traditionnellement attribué à Hérodien (II^e siècle apr. J.-C.), daterait au moins de la fin de l'Empire. Les autres traités, faute de témoignages, restent sans auteurs. Lorsque c'est possible, Sandri analyse ensuite les éditions antérieures (pour la plupart, des *Anecdota* des XVIII^e et XIX^e siècles), pointant clairement toutes les insuffisances qui justifient une nouvelle édition.
- 6 Avant d'analyser en détail la tradition manuscrite (histoire et description détaillée de l'aspect matériel et du contenu de chaque manuscrit) puis, lorsque c'est possible, de reconstituer les familles, Sandri présente chaque texte dans son contenu. Signalons ici quelques-uns des éléments qui nous ont paru les plus remarquables. Le traité 1, qui porte sur les parties du discours, offre une définition inattendue du pronom comme *enérgeia* (« *azione* ») (§14, 1 : *antōnumía dé esti léxis anti onómatos titheménē, hē enérgeia kaleítai*). Si Sandri a raison d'affirmer que cette définition est sans référence (p. 59), je signale, pour information, un passage du traité *Du pronom* (GG 2.1, 114, 6), où Apollonius Dyscole établit un rapprochement entre la forme du pronom (simple ou composée) et « l'action qui émane des verbes » (*hē ek tōn rhēmátōn enérgeia*), transitive ou auto-passive. Le traité 2, attribué à Polybe de Sardes, fut une source pour le grammairien Théodore Gaza (XV^e siècle), qui consacre le livre IV de sa *Grammaire* au barbarisme. Les traités 3 et 4 sont des modèles du genre, offrant des définitions canoniques du barbarisme et du solécisme. En revanche, dans le traité 5, la définition du barbarisme escamote complètement la différence traditionnelle entre les deux phénomènes : « *uno stile che erra contro l'uso linguistico abituale dei parlanti greco* » (*parà tēn tōn hellēnizōntōn sunētheian*) (§1, 4-5). Cette définition trouve une explication à la fin du traité 6, où il est dit que le barbarisme tire son nom *katà enantiótēta toū hellēnismoū* (§3, 7). Le traité 7 est, lui aussi, remarquable par la singularité de ses explications étymologiques : *barbarismós*

(forme syncopée de *baruaudatismós*) ‘son (*audê*) lourd (*barú*)’ ; *soloikismós* ‘discours (*lógos*) sain (*sôs*)’. L’une des particularités du traité 8, attribué à Michel Moschopoulos, est qu’il ajoute à la liste des différents types de solécisme la notion de solécisme moral, établissant le parallèle entre le vice linguistique et le comportement moralement déplorable. Le traité 9, qui pourrait bien être une forme étendue du traité 4, se caractérise par ses exemples, qui, contrairement à tous les autres traités, ne sont pas des citations d’auteurs, mais sont inventés *ad hoc*. Les traités 10 à 12 sont l’œuvre de compilateurs byzantins : le traité 10, au début duquel (§1, 1-7) on retrouve un abrégé de l’incipit du *Peri suntaxeōs* de Grégoire de Corinthe, reprend et synthétise des éléments de Sextus Empiricus (*Adv. gramm.*, 210 sq.), qui, comme l’avait déjà souligné Lallot (1997 : II, 161), nie l’existence d’une différence entre un mot unique et une combinaison de mots et, en conséquence, celle qui oppose traditionnellement le barbarisme au solécisme. Le traité 11, qui contient un épitomé du texte 8 et des extraits du commentaire de Chæroboscus (103.9-104.6), s’achève par un exposé marginal sur l’emploi des cas obliques. Enfin, l’un des nombreux traits originaux du traité 12, qui repose sur un manuscrit unique, est que l’auteur établit une distinction entre *soloikismós* et *soloikía*, deux termes par ailleurs employés avec le même sens (cf. e.g. traités 4 et 6).

- 7 La seconde partie de l’ouvrage présente le texte et une traduction italienne originale en regard, sans notes. Pour autant qu’il m’ait été permis d’en juger, la traduction est généralement claire et pertinente. Je signale néanmoins, pour le débat, un choix de traduction qui me paraît discutable : « *radice verbale* » (p. 248), qui traduit *rhêma*, à propos de l’élément final du nom composé *Demosthénēs* (*sthénō* ‘être fort’), me semble un peu moderne, toute notion de *base abstraite* (racine, radical ou morphème) étant étrangère à la théorie grammaticale des Anciens.
- 8 L’apparat critique (apparat positif) qui accompagne le texte est très complet. Sandri va jusqu’à mentionner certaines variantes graphiques qui pourraient sembler négligeables, comme l’ajout ou la suppression de consonnes euphoniques ([2] §2, 2, 28), certains *lapsus calami* – dittographies manifestes ([6] §2, 36 et *passim* ; [10] § 2, 10, 30), les confusions fréquentes de lettres dues à l’iotacisme ([5] §1, 8 et *passim* ; [10] § 2, 26, 31) ou encore des graphies ineptes ([2] §2, 14-15). Enfin, peut-être eût-il été commode de rassembler quelque part, dans l’introduction, les choix éditoriaux de l’auteur et de dire un mot de leur motivation, notamment pour les conjectures. À toutes fins utiles, voici donc la liste thématique (très certainement non exhaustive) qu’on peut en établir : 1. Lacune : [1] § 9, 3. — 2. Correction : [1] § 14, 7 ; [6] § 3, 12 ; [10] §1, 3, 9 ; §2, 7, 9 (*bis*), 13, 24, 24-25, 26 (*bis*), 30, 31 ; [11] § 2, 3, 11 ; § 3, 6 ; §5, 10. — 3. Athétèse (suspicion d’interpolation) : [2] § 1, 24 ; [11] § 1, 7. — 4. Ajout : [7] tit. ; [10] § 2, 8 (réintr. de texte), 10 ; [11] § 2, 4, 9 ; § 3, 5.
- 9 Pour conclure, ce recueil de traités, exemplaire par ses qualités matérielles (on ne relève que très peu de coquilles) et la rigueur de son travail d’édition, constitue un outil précieux pour les historiens de la linguistique qui s’intéressent aux théories de l’erreur chez les grammairiens grecs, non seulement pour la richesse de sa base textuelle, mais aussi pour la qualité de ses synthèses, qui offrent de la question un aperçu d’une grande clarté.

BIBLIOGRAPHIE

GG : Grammatici Graeci, recogniti et apparatus critico instructi. Vol. 1.3 et 4.1, éd. par Alfred Hilgard. Vol. 2.1, éd. par Richard Schneider. Leipzig : Teubner. 1878-1910.

Lallot, Jean. 1997. *Apollonius Dyscole. De la construction (Syntaxe)*. Introduction, texte, traduction, notes et index par Jean Lallot. Paris : Vrin.

AUTEURS

LIONEL DUMARTY

Université Rennes 1, HTL